Image not found or type unknown

Diffusion d'un jugement rendu par un tribunal correctionnel

Par **Tama**, le **13/02/2020** à **20:16**

Bonsoir,

Je vous écris car je connais quelqu'un en instance de divorce (divorce qui risque d'être long). Son ex conjointe réclame tout et fait tout pour "emmerder" et celle ci s'est permise de diffuser par sms a l'entourage (famille et amis) de son ex mari une décision de jugement rendu par un tribunal correctionnel dans lequel il a été déclaré coupable. Elle cherche les embrouilles

Y a t'il quelque chose à faire pour la stopper ? Amende, jugement...etc...

Je vous remercie pour vos réponses

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés